

Commune de Bohal

2023



Bulletin municipal



La vie de la commune
p.2

Le territoire
p. 16

La vie de nos écoles
p. 19

La vie de nos associations
p.23



API cité®
API cité®, un label national pour les communes qui ornent et s'engagent pour l'avenir et les pollinisateurs sauvages...

Les 3 obligations du Label API cité®

API cité®
J'AIME ET JE PROTÈGE L'ABELLE

Demarche reconnue

Le Mot du Maire

Chères Bohalaise, chers Bohalais,



Je viens en ce début du mois de janvier pour vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année ainsi que de bonne santé.

L'année 2022 a principalement été marquée par des travaux importants et obligatoires de remise aux normes de notre station d'épuration, la mise en chantier de la 2nde phase du lotissement « de Chabannes », afin de réaliser 12 futures habitations, la consultation et l'étude d'un architecte pour moderniser notre nouvel atelier communal que nous avons acheté l'année précédente, et la réfection de notre voirie notamment sur les lotissements du « clos des chênes et de St Gildas ».

Par ailleurs, nous avons en cette fin d'année entamé la révision de notre carte communale afin d'être en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Ploërmel. Cette révision est obligatoire et nous aurions déjà dû la mettre en œuvre.

Le conseil départemental nous a assisté et aidé fortement sur les dossiers de la station d'épuration et de réflexion de voirie. Qu'ils en soient grandement remerciés.

Un groupe d'étudiants en licence à la faculté de St Briec, dont un jeune de la commune, a étudié et travaillé, comme sujet de stage, sur le schéma de modernisation de notre place de la Mairie. Ils ont effectué un excellent travail qui certainement nous servira de base lors de la réfection de celle-ci.

Quant au parc d'activités de Bel Orient, une étude environnementale est en cours sous l'égide de la Communauté de communes « OBC ». En cas d'accord, au vu de cette étude, notre zone d'activité pourra être agrandie en conformité avec le schéma d'urbanisme.

Le dynamisme de nos associations n'a pas faibli tout au long de cette année. A telle enseigne, le succès de la dernière rando Halloween du 29 octobre, en est la preuve vivante.

En dernier lieu, je tiens aussi à remercier tous les agents communaux pour leur travail effectué quotidiennement avec beaucoup de soin.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez espérer, et que cette future année soit le meilleur possible, pour notre commune.

Bonne année – Bloavez Mad

Alain de Chabannes

Les infos de la commune

Mairie

Jours et horaires d'ouverture

Lundi, vendredi : 8h-12h

Mardi, mercredi, jeudi : 8 -12h et 14h-17h

Tel : 02.97.75.14.25

Mail : contact@bohal.fr

Site : www.bohal.fr

Tous les liens de la page sont disponibles sur le site
www.bohal.fr

Recensement militaire

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une *attestation des services accomplis* ou, en cas d'exemption, d'un *certificat de position militaire*.

Inscription en mairie :

- Pièces justificatives : pièce d'identité, justificatif de domicile, livret de famille, un numéro de téléphone et un mail si possible.

Fermeture de la trésorerie de Malestroit

Les activités de la trésorerie de MALESTROIT (paiement des factures émises par les communes, communauté de communes, syndicats scolaires et d'assainissement, factures d'hébergement foyers logement, portage de repas, centre de loisirs, garderie et cantine..) sont transférées au Service de gestion comptable de PONTIVY à compter du 1er janvier 2023 (coordonnées sur les factures à compter de janvier).

Le Service des impôts des particuliers de PONTIVY reste compétent pour les questions fiscales (taxes foncières et d'habitation) et peut être joint par téléphone (coordonnées sur les avis d'imposition).

Les Maisons France Service (GUER, BEIGNON, SERENT, MALESTROIT...) assurent des permanences pour recevoir le public (démarches administratives diverses).

Le paiement des impôts et des factures émises par les

collectivités locales peut être effectué en ligne ou chez l'un des 239 buralistes du département (dont 13 sur le territoire d'OUST à BROCELIANDE communauté) affiliés à la Française des jeux.

A compter du 1^{er} janvier 2023, un Conseiller aux décideurs locaux, Monsieur David BIRET, actuel trésorier de MALESTROIT-GUER-LA GACILLY assurera, auprès des collectivités du territoire, des prestations de conseil en matière de gestion financière, budgétaire et comptable.

Consommation électrique municipale

Eclairage public

Quelques chiffres :

- Le coût annuel du poste électricité sur le budget communal représente en 2022 : **20 474.80€**
- Nombres de lampadaires sur la commune : **160**
- Consommation de l'éclairage public sur l'année 2021 : **14 180 kw**
- Coût annuel de l'éclairage public 2022 : **3 407.03€**
- En moyenne l'éclairage est allumé **4h45 par jour**

Lors de son conseil municipal du 15 novembre 2022, les élus ont décidé de réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public de la commune. L'éclairage public est désormais éteint de 21h00 à 6h45. En effet, réduire de 1 heure l'éclairage permet une réduction estimée de 625€ à l'année.

De plus, Morbihan Energie doit installer dans 2 armoires électriques commandant l'éclairage, une commande à distance permettant lors d'épisodes de tension sur le réseau de couper l'éclairage public. Ce dispositif est financé à 100% dans le cadre du programme ecowatt. Les candélabres les plus énergivores vont faire l'objet d'une étude pour un remplacement par des équipements plus vertueux.

Illuminations de Noël :

Les illuminations de Noël ont été maintenues malgré le contexte de crise énergétique.

La commune a procédé au remplacement de la dernière guirlande non led par une guirlande led moins énergivore et a fait le choix d'un allumage plus tardif à compter du 13 décembre. Les illuminations fonctionnent sur les créneaux de l'éclairage public.

Autres consommations

Une attention particulière a été portée sur la consommation d'énergie des bâtiments communaux (chauffage allumé à partir du 15 novembre et limité à 19 degrés à la mairie, appareils en veille débranchés...).

La propreté, un travail collectif de chaque instant

La propreté est un élément essentiel pour un cadre de vie agréable. Elle repose à la fois sur le travail des agents en charge du nettoyage et des équipes de ramassage des déchets, mais aussi sur le bon comportement des habitants.

La propreté, c'est l'affaire de tous

Ne pas abandonner sur la voie publique des déchets ou encombrants :

Sont interdits :

- Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères
- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet
- L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets encombrants. La présentation sur la voie publique des déchets encombrants d'origine ménagère en vue de leur enlèvement par le service de collecte doit s'effectuer conformément aux indications fournies par la Communauté de Communes. Les encombrants ne doivent pas être laissés près des containers si ceux-ci ne peuvent rentrer dans les containers ils doivent être envoyés en déchetterie.

Merci de préserver la propreté et salubrité de la voie publique



Divagation des animaux

Les propriétaires d'animaux doivent s'assurer que leurs animaux ne divaguent pas sur la commune.

Si un animal est trouvé à divaguer, les propriétaires peuvent être tenus responsables des dommages causés.

La commune fait appel lors des divagations d'animaux au centre animalier de Ploeren tel 02.97.40.03.33

Tarifs TTC au 1er janvier 2021:

- Forfait fourrière : 94,00€
- Identification puce électronique : 70,50€

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :

Pour un animal mordeur ou griffeur : 84,00€
Vaccin rage + passeport : 44,00€

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire. Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers s'ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

Destruction de nid de frelon asiatique

Pour rappel, les agents communaux de la commune de Bohal procèdent à la destruction des nids de frelons asiatiques hauteur – le prix de l'intervention correspond au prix du produit à savoir 20€.

Le meilleur moyen pour s'en prémunir reste le piégeage vers avril-mai. En effet, le piégeage au printemps est le meilleur moyen pour réduire la présence des nids de frelons asiatiques, car il permet de capturer les reines et donc de réduire la population.

Il est donc préférable de piéger les nids de frelons asiatiques au printemps (avant leur reproduction) plutôt que de les détruire. Il est donc conseillé aux habitants de la commune de Bohal de mettre en place des pièges à frelons dans leurs jardins au printemps pour réduire la population de frelons asiatiques.

Les pièges peuvent être fabriqués maison. Une opération sera menée pour en mettre à disposition en mairie : début avril.

ETAT CIVIL 2022 - 1922

Naissances

BENOIT GUILLAUMOT Juliet	06 Juin
PORHEL BLANCHARD Maël	21 Juin
CARDIN Léo	05 Août
BENOIT Timéo	09 Août
GUÉHO Lucie	16 Septembre
TIFFOCHE Abby	07 Octobre
BOUCHAUD Seth	14 Octobre
LAMOUREUX Séréna	27 Octobre
ANDRÉ Ayanna	09 Novembre
BONNIN Constance	06 Décembre

PACS

MICHEL Steve et CORLAY Magali	21 Avril
-------------------------------	----------

Mariage

PIERRE Philippe et FUENTES Nathalie	07 Mai
CHAZELAT Julien et TANGUY Isabelle	28 Mai
FOLLIARD Samuel et THETIOT Sabrina	15 Juillet
CHAMPENOIS Dominique et PIERRE Flore	06 Août
MARCHISIO Jean-Charles et GUILLAUME Claudine	08 Octobre

Décès


GOURMIL Loïza	08 Août
MARAIS Théo	23 Novembre
PIQUET Michel	14 Décembre
PLOUZENNEC Pierre	25 décembre

TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune de *Bokal*
pendant l'année 1922, dressée en exécution du décret du 20 juillet 1807.

N° DES ACTES sur le registre	NOMS ET PRÉNOMS	DATES DES ACTES
12	Barban Jeanne Marie Ambroisine	16 octobre
14	Drouin Emilienne Jeanne Marie	3 décembre
11	Fotrasino Gustave Jean Marie	14 octobre
3	Guimard Bernandette	23 février
8	Guimard Anne Marie Emilienne Sidonie	1 ^{er} juillet
10	Gondet ^{Joseph} Alphonse Jean Baptiste	25 août
13	Houeis Emile Eugène Jean Marie	28 novembre
7	Lanoë Bernard Louis François Marie	1 juin
9	Le Gouestre Louis Joseph Marie	19 juillet
1	Mayet anonyme	4 janvier
2	Mayet Constance Anne Marie	4 janvier
4	Prod'homme Madeline Marie Joseph	28 février
6	Piquet Raymond André Marie	10 mai
5	Toulaine Anne Marie Henriette	26 mars

Actes arrivés à Bokal le trent et un décembre mil neuf cent deux

L. Marie
Piquet



Les commissions

Commission budget, personnel

Responsable : **BUSSON David** - Composition : **BURBAN Murielle, JOSSE Sandra, NEVE PIQUET Géraldine**

Dépenses 2022		Recettes 2022	
Charges à caractère général	116 656.42	Produits de services	47 630.63
Dont principales dépenses :		Dont : ticket cantine, garderie	45 049.23
Eau, énergie, électricité	27 016,82	Occupation domaine public	1542.93
Alimentation cantine	19 253.60	Impôts et taxes	355 755.04
Entretien espaces, matériel, bâtiments	27 084.25	Dont : impôts directs	244 634.00
Locations matériel	648.00	Attribution communauté commune	0.00
Frais de télécom, affranchissement	2 729.66	Fpic (fond péréquation intercommunal)	20 709.00
Maintenance	1059.60	Taxe additionnelle aux droits de mutation	90 060.04
Contrats de prestation	8665.69	Dotations de l'état	211 403.03
Primes d'assurances	5 445.34	Dont : DGF	142 300.00
Annonces, cérémonies	2 670.92	Dotation de péréquation	17 566.00
Taxes	573.00	Remboursement du personnel CAE	22 819.11
Charges de personnel	205 787.80	FCTVA	3 200.07
Atténuation de produits dont dégrèvement jeunes agriculteurs	3 066.00	Autres produits de gestion courante	9 545.38
Charges de Gestion courante	168 675.50	Dont : location de salles	9 54.00
Dont : convention école privée	68 000.00	Produits exceptionnels remboursement sinistres	869.52
Charges syndicats intercommunales	8 166.00	Remboursement charges de personnel	4 139.03
Indemnités élus	24 398.34	Excédent antérieur de fonctionnement	20 000.00
Subventions aux associations	8 166.00		
Subventions budgets annexes	59 059.03		
Charges financières	22 922.35		
Charges exceptionnelles	1 159.55		
Amortissement	4 978.26		
Total	523 245.88	Total	649 343.63

Les dépenses de l'année 2022 sont en augmentation en comparaison avec celles de 2021. En effet, la commune subit également l'inflation des prix et a été impactée cette année par des travaux sur la station d'épuration. Les contrats aidés n'ont pas pu être renouvelés cette année, des contrats de droit privé davantage soumis aux charges ont donc été souscrits.

Heureusement cette année la commune a pu bénéficier de recettes supplémentaires en provenance notamment des droits de mutation. Cette année se conclut par un bilan positif mais le budget 2023 risque d'être davantage contraint.

Subventions versées par la commune

LA CLAIE FOOTBALL	2 650€
LA CLAIE BASKET	1 500€
APOLLO SPORT NATURE	600€
Association d'échanges – OSE	0€
UNC – AFN	300€
Société de chasse et piégeage	600€
AS Badminton	200€
COMITE DES FETES	600€
APEL pour arbre de Noël+transport piscine	1116€
TOTAL	8 016€

Bilan services périscolaires sept 2020- août 2021

	Cantine (1€; 3€ ;3.55€)	Garderie 2€ /heure
Dépenses	68 970.64	22 919.11
Recettes	12907 repas = 46 006.45€	12 956.80€
Déficit	22 964.19€	9 962.31€
Coût réel du repas ou de l'heure	5.34€	3.54€

Commission Sport Loisirs Jeunesse

Responsable : GRU Alain

Composition : COLLIAS Marie-Thérèse, FUZEAU Nadine, MELLIER Arnaud

Opération argent de poche à la Toussaints

Pour la 4ème année consécutive, la commune de Bohal a lancé l'opération argent de poche.

Pour rappel, cette opération consiste à proposer, à destination des jeunes Bohalais de 16-17 ans, une activité de travail (désherbage, nettoyage...) moyennant une contrepartie financière de 15 euros pour 3h30 d'activité.

Bilan de l'opération argent de poche de l'été du 18 au 29 juillet 2022 :

- 10 jeunes ont participé et réalisé 78 missions,
- Le montant de l'opération, cet été, représente un coût de 1170€ (rétribution)
- Plusieurs encadrants (élus et bénévoles) sont venus pour piloter les jeunes.

Cette action est financée par la CAF cette année à 40% des dépenses engagées pour cette opération.



L'ensemble des crédits n'ayant pas été consommés, le conseil municipal a décidé de renouveler, pour la deuxième fois l'opération à la Toussaint, le 24 et 25 octobre, pour des travaux de désherbage notamment du cimetière. 6 jeunes ont participé à cette 2ème opération et réalisé 12 missions pour un montant total de 180€.

Coût total de l'opération 2022 (Été et Toussaint)

CHARGES		PRODUITS	
ACHAT matériels goûter	121.60€	Commune	1 365.96€
Versement aux jeunes	1350.00€	CAF	910.64€
Charges de personnel	805.00€		
TOTAL	2 276.60€	TOTAL	2 276.60€

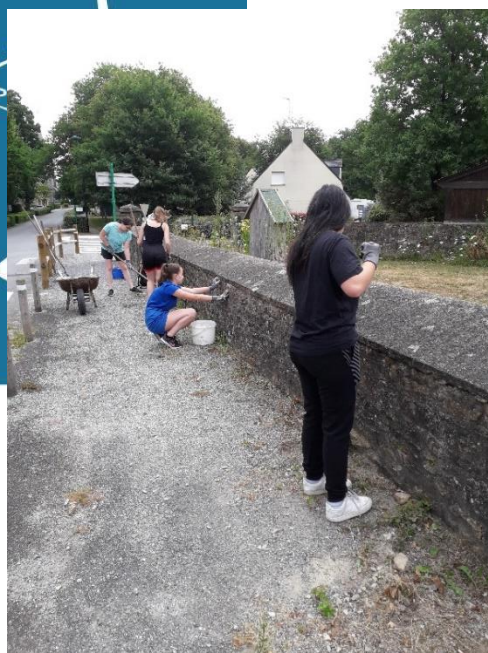
ENFANCE JEUNESSE

Opération Argent de poche

pour les jeunes de 16 / 17 ans
Habitant sur le territoire

1 mission
3h30
15€

Informations au secrétariat de la mairie
02.97.75.14.25 / contact@bohal.fr



Commission scolaire

Responsable : *COLLIAS Marie-Thérèse*

Composition : *BUSSON David, FUZEAU Nadine, JOSSE Sandra, RENAUD Mickael*

Départ en retraite de **PASCAL LABEEUW**

Pascal LABEEUW en poste depuis janvier 2012 fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2023. Après 11 onze ans de bons et loyaux services, nous lui souhaitons une longue et joyeuse retraite.



Le restaurant scolaire a été marqué de plusieurs événements durant sa carrière : fin des tickets juste avant son arrivée, mise en place du 2eme service, formation sur l'équilibre alimentaire, agrandissement de la cantine, plan de maîtrise sanitaire, internet pour ses commandes, mise en place des repas végétariens, adaptation avec le COVID...

Les élus et le personnel ont su apprécier ses qualités professionnelles. En effet, Pascal a su instaurer une équipe de travail solide (avec Jennifer, Jessica et le personnel de l'ALESE) et une relation de confiance sur l'aspect sanitaire du restaurant scolaire si important pour ce service. Pascal a su s'adapter et préparer chaque jour jusqu'à 120 repas. Soit un total de 215 000 repas préparés ! Nos chères petites têtes ont pu apprécier et découvrir pleins de nouvelles saveurs pour devenir les gourmets de demain. Il faut en effet souligner que c'est une chance de disposer de notre service où tout est préparé en interne et que cela représente un atout indéniable pour notre commune. Très peu de communes fonctionnent ainsi sur le territoire, merci à Pascal d'avoir permis de perdurer sur ce système.

Sa succession est assurée par Jennifer, une passation en douceur du poste a été effectuée sur l'année 2022. En effet, Jennifer DE ORO a accompagné Pascal en cuisine chaque matin depuis janvier dernier. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Mme Thinet Claire a été nommée à la cantine, la garderie et l'entretien des locaux à compter du 1er janvier 2023. Elle est chargée d'assurer le bon fonctionnement des services, la sécurité et la propreté des locaux et du matériel. Elle se chargera également de l'organisation et de la mise en place des activités et des animations proposées aux enfants.

Commission communication

Responsable : *LE BRETON Bernard*

Composition : *GRU Alain, FUZEAU Nadine, MELLIER Arnaud, NEVE PIQUET Géraldine*



Retrouvez-nous sur Facebook

@mairiedebohal

11 novembre

La cérémonie du 11 novembre 2022 a été marquée par la présence très appréciée du Capitaine PETIT et des dix militaires de sa section de l'école de Coëtquidan, des élèves de l'école st Gildas et des pompiers de la caserne de MOLAC.

Cette présence, au-delà de l'aspect formel et protocolaire, a permis de recréer un lien entre la population et notre armée et de montrer aussi à tous nos jeunes ce qu'a été l'engagement de nos anciens au cours du siècle précédent. En effet, il faut transmettre à nos enfants aux côtés des valeurs de la paix, la défense de nos convictions. Il faut aussi leur apprendre que si l'expérience de la vie aide l'Humain à se construire, les leçons de l'Histoire aident également notre peuple à se façonner.



Révision de la carte communale

La municipalité de Bohal a prescrit la révision de sa carte communale par **délibération du 09 juin 2022**.

Les études nécessaires à cette révision ainsi que les productions matérielles qui y sont liées ont été confiées au bureau d'études PLANEN.

Concertation

Chaque citoyen dispose de plusieurs moyens pour faire part de son avis et de ses remarques pendant toute la durée de la révision de la carte communale :

Des Réunions :

- Une permanence à destination des habitants par Mme SINTES s'est tenue le 9 novembre 2022 de 12h à 18h00. 43 personnes se sont présentées en mairie.

- Une réunion publique se tiendra le 15 mars 2023 à 19h00 à la salle multifonctions

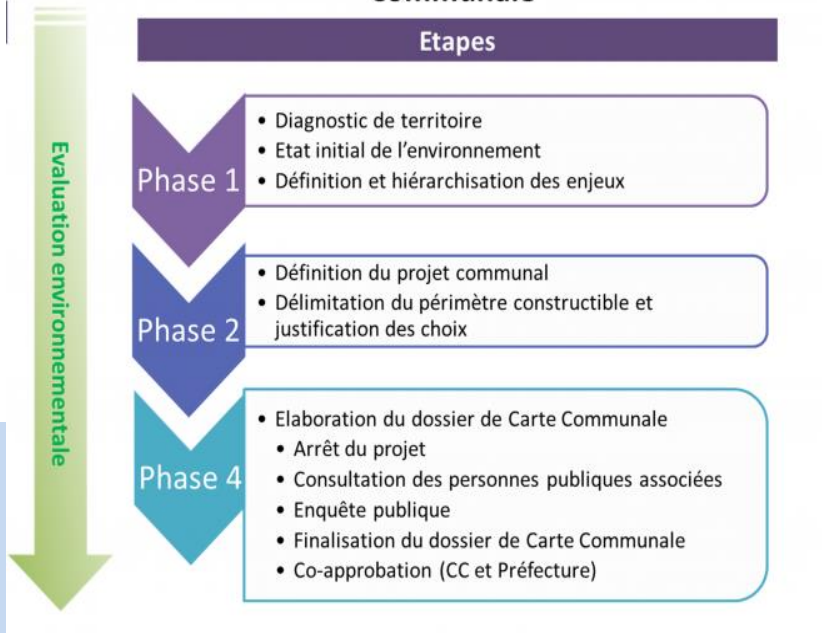
Des rendez-vous :

Des rendez-vous peuvent être pris avec les élus pour obtenir des explications sur les documents publics, pour faire valoir des demandes ou pour présenter des propositions quant à la réflexion.

L'enquête publique :

L'enquête publique est un temps fort de la révision de la carte communale. Elle se déroule à la fin de la procédure, après la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA : Etat, chambres consulaires, etc.). Cette enquête publique revêt un certain formalisme, qui consiste notamment en la tenue d'un registre en Mairie pendant une durée d'un mois, avec des permanences d'un commissaire enquêteur, à qui il faut adresser les éventuels courriers. L'avis d'enquête publique sera largement diffusé, que ce soit dans la presse locale mais aussi sur tous les lieux d'affichage de la commune, sur le site internet. Via le site internet de la commune, il vous sera également possible d'accéder aux documents de l'enquête et de déposer un avis, 24h/24 et 7j/7 pendant la durée de l'enquête.

Procédure d'élaboration/révision de Carte Communale



La révision de la carte communale est pour le moment en finalisation de la **phase 1 de diagnostic**. Un rapport de présentation sera produit à l'issu de cette phase.

Ce diagnostic présente les données de la commune et les données supra communales que la révision devra intégrer ainsi que les enjeux à prendre en compte.

1/ Le SCOT :

- Prévoit que sa mise en vigueur court à partir d'avril 2019,
- Fixe un taux de croissance annuel de 0,75% pour le pôle de proximité de Bohal (période 2015-2035). Cet objectif démographique est, selon les propos du SCOT, « une responsabilité minimale par commune à mettre en place dans les documents d'urbanisme locaux ».
- En matière de logements, le SCOT prévoit la production de 130 logements pour Bohal entre 2015 et 2035 soit une moyenne de 6,5 logements par an.
- Prévoit que la **diversification du parc de logements** pour les pôles de proximité comme Bohal **devra être modérée**.
- Fixe une densité moyenne de 13 logements/ha pour les secteurs à vocation principale d'habitat pour les pôles de proximité.
- Prévoit une enveloppe foncière maximale de 10 hectares pour les besoins en extension urbaine destinés à l'habitat et aux équipements publics communaux de Bohal pour la période 2015-2035 soit 0,5 hectare par an soit environ 5 ha pour 10 ans.

- Incite les pôles de proximité à proposer une offre de logement social ou aidé.

2/ PLH

Le PLH établit une projection sur la base du SCOT à l'horizon 2035. Il prévoit ainsi une population de 931 habitants pour Bohal en 2035 selon un rythme d'évolution démographique de +0,75% par an soit l'accueil de 6 nouveaux habitants par an en moyenne. Le programme d'actions du PLH confirme l'objectif de création de 6,5 logements par an pour la commune.

3/SDAGE

La commune de Bohal est intégrée dans le SDAGE du bassin Loire-Bretagne, 2022-2027 approuvé le 03/03/2022.

Afin de préserver la durabilité de la ressource en eau sur le bassin hydrographique Loire Bretagne, le SDAGE Loire-Bretagne a défini des grands objectifs pour la ressource en eau ainsi que des mesures à appliquer pour y parvenir.

4/SAGE

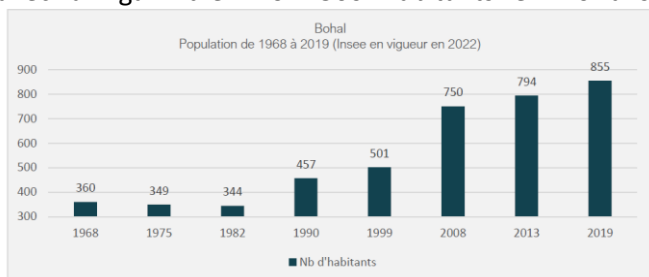
5/ SRADDET BRETAGNE

L'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a été prescrit par le Conseil Régional de Bretagne le 11 février 2017 et adopté les 17 et 18 décembre 2020. C'est un document d'orientations et d'objectifs stratégiques déclinés en 38 actions de moyen et long terme.

Les enjeux de la révision de la carte communale

A/ Population :

Bohal accueille **855 habitants** en 2019 (Insee 2022). Sa population a eu tendance à diminuer entre 1968 et 1982, avant de croître régulièrement jusqu'en 2019 avec un gain d'environ 500 habitants en 40 ans.



L'évolution de la population a toujours été positive depuis 1982. Sur la dernière décennie, le taux d'évolution démographique moyen annuel est de **+1,2%** soit environ 9 nouveaux habitants par an.

Sur la période plus récente de 2013-2019, la population croît de +1,24% par an. Ce constat est plus dynamique que l'évolution constatée sur l'ensemble de la Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande (+0,07% par an).

Enjeux population :

- Maintenir une croissance démographique cohérente tout en tendant vers l'objectif du SCOT de +0,75% par an qui représente un ralentissement au regard de

l'évolution démographique constatée ces 10 dernières années (+1,2% par an).

- Maintenir prioritairement l'accueil de jeunes ménages qui permet de faire vivre le territoire à l'année (équipements scolaires, commerces, services, ...)

B/ Habitat

En 2019, la commune compte 381 logements. La proportion de **résidences principales est très largement majoritaire**. Peu de logements vacants.

Logements autorisés sur la commune de Bohal entre 2012 et 2021

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	%
Individuels purs	4	1	1	3	2	6	2	0	1	16	36	85,7
Individuels groupés	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	6	14,3
Collectifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Total	7	1	1	3	2	6	2	0	1	19	42	100,0

Enjeux habitat

- Diversifier l'offre de logements pour satisfaire à un parcours résidentiel complet permettant de favoriser l'ancrage de la population sur le territoire

- Maintenir un niveau de population stable : A Bohal, pour maintenir le niveau de population actuel, il faudrait au moins produire 5 logements par an !

C/ Emploi

Le territoire communal présente en 2019, 199 emplois pour 37 établissements employeurs recensés en 2019. Ce chiffre a augmenté depuis 2013 (162 emplois). C'est le secteur de la construction (14 établissements) qui est le plus représenté sur la commune. Bohal présente en 2019 un **indice de concentration de l'emploi** élevé pour une commune rurale de 51,7.

Cela signifie que **la commune est théoriquement en capacité de pourvoir à près de 50% des emplois de ses actifs**. Bohal a su le renforcer depuis 2013 (43,8). Malgré un indice de concentration de l'emploi élevé, **seulement 10,5% des actifs de Bohal vivent aussi sur Bohal**. Donc près de 90% des actifs de Bohal travaillent sur une autre commune. Les deux pôles d'emploi les plus importants sont Vannes et Ploërmel.

Enjeux Emploi :

- Maintenir le niveau d'emplois de la commune et soutenir les entreprises présentes sur le territoire notamment en soutenant le développement du PA de Bel Orient.

Pour la période 2021-2031, au regard de la loi Climat & Résilience, la commune devra au moins réduire la consommation foncière de 50% soit **3,5 ha**.

L'analyse des gisements fonciers a montré que 2,46 ha étaient considérés comme de la consommation NAF. Il reste donc **environ 1 ha pour un besoin éventuel en extension**.

**Date à retenir :
Réunion publique 15 mars 2023**

Commissions travaux

Responsable : Rémy LE LUEL

Composition : BRAUD JérémY, ISSERT Cécile, NEVE PIQUET Géraldine, RENAUD Mickael

Lotissement « Chabannes » 2ème tranche

L'entreprise PIGEON a commencé les travaux en septembre et devrait s'achever 1^{er} trimestre 2023. Les réseaux et les lots sont desservis. La voirie définitive devrait être achevée lorsque les conditions météo seront plus favorables. Les permis ont déjà commencé à être déposés et quelques-uns sont déjà acceptés.

Tableau de Financement :

Dépenses HT		Recettes	
Maitrise œuvre	17 014.48€	Vente de terrains	288 365,00€
Géomètre	4 800.00€	Subvention département	20 477,25€
Travaux VRD	168 898.00€	Reste à charge collectivité	110 500.98€
Travaux espaces verts	20 000.00€		
MORBIHAN Energie	33 033.00€		
Eau du Morbihan	32 644.25€		
Reste à charge 1ere tranche (terrain...)	120 323.50		
TOTAL	419 343.23€	TOTAL	419 343.23€



Diagnostic communal assainissement station d'épuration du bourg

Dans la poursuite de la réhabilitation de la station, la commune a dû s'engager à réaliser un diagnostic communal celui devrait débuter en début d'année pour s'étaler sur l'année 2023...

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 20 000€. Le financement est de 80% reparti entre le département et l'agence de l'eau. Le SATESE accompagne

L'opération consistera notamment en la recherche de la provenance des eaux parasites qui perturbent le fonctionnement normal de la station d'épuration. Une étude du milieu récepteur (le ruisseau de La Patouillet) sera réalisée afin de proposer une solution technique pérenne compatible avec l'évolution démographique de la commune.

Atelier communal

L'acquisition du bâtiment a été réalisée en mai 2021.

La commune a validé le choix de l'architecte « partition architecture » pour mener l'opération courant 2022 pour un montant de 11 700HT. La réhabilitation a fait l'objet d'une nouvelle estimation par notre architecte et qui a fait apparaître une augmentation conséquente du coût des travaux.

En effet la nouvelle estimation est de 208 117.06€ au lieu des 79 100€ prévus dans la demande de subvention pour la partie travaux.

La réhabilitation comprendra une zone de stationnement de 95.68m², un atelier de 56.23

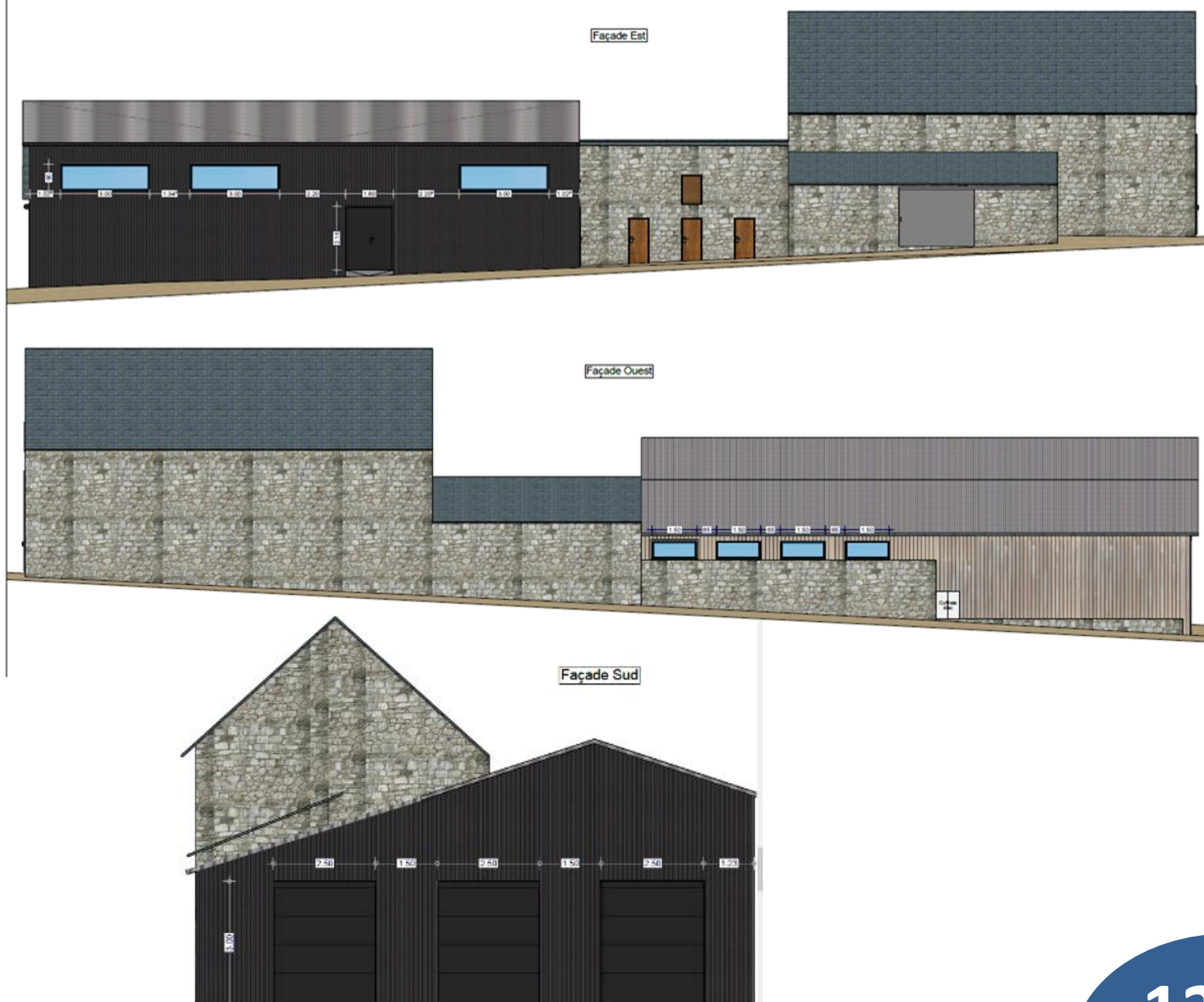
m², une zone de stockage de 8.93m² des sanitaires et une salle de repos de 26.35 m². 2 cuves enterrées de 20m³ ont été intégrées au projet pour utiliser les eaux pluviales lors des arrosages des massifs de la commune.

Le plan prévisionnel de l'opération était basé sur un projet estimé à 151 010€ HT(achat et travaux).

Subventions accordées :

- L'Etat au titre de la DETR :	40 773.00€
- la Région :	10 000.00€
- Le Département au titre du PST	34 252.50€
Total subventions	85 025.50€

Une demande de financement complémentaire sera transmise prochainement auprès des services de l'ETAT et du département.





Apicité

Le comité de labellisation APicité® a renouvelé le décernement à la **commune de Bohal** :
« **2 Abeilles – Démarche remarquable** ».



Pour cette nouvelle édition 95 collectivités ont été labellisées :

- 34 collectivités récompensées par « 1 Abeille - Démarche reconnue »
- 43 collectivités récompensées par « 2 Abeilles - Démarche remarquable »
- 18 collectivités récompensées par « 3 Abeilles - Démarche exemplaire »



Le comité de labellisation APicité félicite Bohal pour ses actions contribuant à la bonne qualité de vie environnementale de ses habitants.

Parmi nos actions, le comité de labellisation a particulièrement valorisé :

- Volet apiculture : le rucher communal à vocation pédagogique
- Une lutte contre le frelon asiatique encadrée et efficace
- Une volonté forte de sensibiliser les scolaires

Perspectives, suggestions :

- Procéder à des analyses polliniques afin de sensibiliser les habitants à l'importance des plantes mellifères, au calendrier des floraisons ainsi que sur les aires de butinage privilégiées par les abeilles
- Des programmes de sciences participatives pourraient être initiés (par exemple SPIPOLL <https://www.spipoll.org/> ou projet LEPINOC <https://noe.org/programme-lepinoc>)

Défis communs entre les forestiers et les apiculteurs

Au moins 10 % des espèces d'abeilles sont menacées. Les forestiers ont un rôle important afin de protéger celles-ci. Il faut communiquer sur les pratiques favorables au développement des abeilles et améliorer les connaissances des forestiers sur les peuplements mellifères.

Les bonnes pratiques sylvicoles sont les suivantes : gestion des lisières, diversification des essences, entretien des milieux ouverts, conservation des sites de nidification : bois mort, arbres à cavités...

On peut noter que les essences favorables pour la pollinisation sont : le saule marsault, le noisetier, le pommier, l'aulne glutineux, le lierre grimpant, le châtaigner ...

En ce qui concerne les essences favorables pour la production de nectar nous trouvons : la callune, le châtaigner, l'érable champêtre, le frêne, le robinier (faux acacias), le tilleul, la digitale pourpre.

Les plantes mellifères :

Les abeilles et autres insectes butineurs vivent au rythme des saisons, des floraisons. 20% des plantes utilisent le vent pour disperser le pollen, les 80% restant sont dépendantes de ces insectes.

Elles adoptent alors une stratégie qui leur est propre pour attirer le plus de visiteurs : la grande majorité d'entre elles produisent alors du nectar. Ces végétaux sont donc qualifiés de mellifères. Afin d'assurer des réserves correctes aux colonies et d'avoir du miel, ces plantes et arbres sont indispensables.

Voici un calendrier floral **de plantation** non exhaustif qui permet d'identifier certaines plantes et ligneux très mellifères qu'il est bon d'avoir chez soi.

Janvier-Février : Noisetier

Février-Mars : Amandier, Saul marsault, Abricotier

Avril : Pissenlit, Romarin, Merisier et cerisier, Saule cendré

Mai : Colza (en fonction des variétés) Acacia Vipérine commune, Scabieuse, Sainfoin à feuille de vesce, Bourrache officinale

Juin : Tilleul, Trèfle rampant, Lavande, Bourdaine

Juillet-Août : Sarrasin cultivé, Thym serpolet, Menthe, Bruyère, Les apiacées, Epilobe à feuilles étroites

Septembre octobre : Solidage Verge d'or, Lierre, Phacélie

Récolte du miel



Les élèves de l'école St Gildas de la classe de CM1-CM2 sont venus assister à la récolte du miel de la Commune de BOHAL millésime 2022. Après une présentation du fonctionnement de la ruche ainsi qu'une sensibilisation sur la biodiversité par Marie-Annick GOSSELIN, les élèves ont pu assister à l'extraction du miel sur les hausses prélevées quelques jours auparavant.

Les enfants ont pu observer les alvéoles remplies de miel et recouvertes d'un opercule fabriqué par les abeilles pour protéger le miel. Les apiculteurs en herbe ont pour certains aidé à enlever celui-ci avant que les encadrants ne les disposent dans la centrifugeuse.

Le miel fraîchement sorti a été goûté sur des tranches de pain accompagné d'un jus de fruit. Une bonne occasion de sensibiliser les jeunes à l'importance de la présence de l'abeille sur notre territoire et au moyen de protéger son habitat et l'espèce.



La récolte d'environ 15 kgs a été mise en pot. Des pots



de dégustation ont été distribués à la classe. Le reste de la récolte servant pour le colis du CCAS et est donné comme cadeau lors des cérémonies se déroulant à la mairie (mariages, baptêmes, pacs...)



Centre Communal d'Action Sociale

Responsable : *BURBAN Murielle*

Membres : *DE CHABANNES Alain, COLLIAS Marie-Thérèse, FUZEAU Nadine, ISSERT Cécile, MELLIER Arnaud, COTARD Jeannette, LE LUEL Typhaine, METAYER Lina, PICARD Laurence, MARCHISIO Charly et MARCHISIO Claudine.*

La semaine Bleue

La semaine bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, s'est déroulée du 03 au 24 octobre 2022. Les aînés de Bohal ont été conviés, aux nombreuses animations proposées par les communes de la communauté de l'Oust à Brocéliande :

- ✓ Des ateliers
- ✓ Des activités sportives
- ✓ Des jeux
- ✓ Des expositions
- ✓ Des animations musicales
- ✓ Des temps d'échanges
- ✓ etc.

L'équipe CCAS, souhaite pour l'année prochaine organiser une journée spécifique à Bohal. Espérons que la crise sanitaire, nous le permettra !

La Banque alimentaire

Afin de lutter contre la précarité alimentaire, deux membres du CCAS se retrouvent une fois par mois, pour réaliser des colis destinés aux familles Bohalaises qui ont besoin d'aide.

Notons que la grande collecte nationale a eu lieu, le 26 et 27 novembre. Nous avons pu compter sur les membres du CCAS, qui ont participé activement dans les magasins de Malestroit, afin de collecter les denrées nécessaires.



Pique-nique jeunes



Le 1er Juillet 2022, le CCAS de Bohal a proposé une soirée Parents Ados (10 -16 ans), au stade de foot.

Un pot d'accueil a été offert à tous, en présence du maire, des membres du CCAS et de M. Paul

Molac. Chaque famille a pu pique-niquer et jouer. Alexis, animateur de jeux, a été recruté pour cette occasion afin de proposer et de faire découvrir des jeux funs et variés. Ce fut un temps de partage et d'échange convivial. Pour une première, un véritable succès. A renouveler en 2023 !

Par ailleurs, c'est avec plaisir que le CCAS a voté une subvention afin d'aider le projet classe de neige de l'Ecole Saint Gildas.

Repas des aînés



En les accueillant le dimanche 20 Novembre, à l'auberge Saint-Hernin, à Pluherlin, les membres du CCAS et les élus, au nombre de 13, étaient conscients du plaisir de nos 22 invités à se retrouver pour ce grand moment de convivialité. Même si le terme d'aînés peut parfois rebuter les plus jeunes, tout juste retraités mais déjà grands-parents, il est avant tout synonyme d'expérience et de sagesse. C'est à ne pas douter, un vrai plaisir de se retrouver tous les ans autour d'un bon repas. Cette année, nous avons bousculé les habitudes et sommes allés au restaurant partager tous ensemble un véritable moment de bonne humeur.

Un mot d'accueil du maire les a accueillis dans une salle joliment décorée.

Un petit jeu, Qui est-ce ? a animé ce repas, il s'agissait de reconnaître les personnes à l'aide d'une photo d'enfance mais quelle ambiance entre les rires et les chants fredonnés ! De l'avis de tous, nous avons passé un bon et beau moment de détente qui permet de (re)nouer des liens d'amitié, d'évoquer les souvenirs du passé, mais aussi d'échanger sur les projets présents et futurs.

Une tradition « bien ancrée dans l'histoire de la commune » que les élus ont toujours hâte de renouveler. On vous attend tous l'année prochaine : jeunes et moins jeunes de nos aînés pour perpétuer cette agréable tradition et pour continuer à « écrire » tous ensemble les souvenirs de Bohal.

Le CCAS vous souhaite une très belle année 2023 et est à votre écoute ! N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez besoin d'aide.

Intercommunalité de l'Oust à Brocéliande



De l'oust à brocéliande
COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

2023, année de la mobilité pour OBC

La mobilité est un enjeu majeur en termes de structuration du territoire et de facilitation de déplacement des habitants, notamment pour une intercommunalité rurale comme celle de l'Oust à Brocéliande communauté. Aussi, les élus ont souhaité mettre en place une offre mobilité qui va prendre toute son ampleur en ce début d'année 2023.

En ce début d'année, l'accent est mis sur le transport collectif à travers la mise en place de deux types de service complémentaires.

Au 3 janvier, lancement de la ligne régionale « Redon – La Gacilly – Guer – Plélan », qui complète le réseau régional composé des lignes « Rennes – Pontivy » et « Ploërmel – Vannes » respectivement au Nord et à l'Ouest d'OBC.

La grille des tarifs fixée par le Conseil régional est la suivante :

- Pour les 26 ans et plus : 2,50 € pour un aller simple, 20 € le carnet de 10 tickets, 50 € pour un abonnement mensuel et 500 € pour un abonnement annuel.
- Pour les moins de 26 ans : 2 € pour un aller simple, 15 € le carnet de 10 tickets, 25 € pour un abonnement mensuel et 250 € pour un abonnement annuel.
- Solidaire : 1 € pour un aller simple avec la carte Solidaire de la Région (pour les bénéficiaires de certaines allocations (AAH, RSA, ASS, ASPA, ADA), les demandeurs d'emploi, les personnes inscrites dans un parcours d'insertion, sous conditions. Les accompagnateurs de personnes en situation de handicap peuvent également profiter de ce tarif).
- Pour les moins de 12 ans, accompagnés d'un adulte disposant d'un titre de transport : Gratuit

En parallèle, le 27 février, le réseau des lignes intérieures sera ouvert, soit 5 lignes permettant à toutes les communes de bénéficier du passage d'un transport collectif, au minima 2 jours par semaine dont le samedi, avec un à trois allers-retours. Ce circuit a été construit en lien avec les jours de marchés de chaque commune. L'achat du ticket se fera dans le bus, le tarif sera communiqué ultérieurement. Une présentation de ces lignes intérieures sera réalisée au cours de la première quinzaine de février.

Les élus sont conscients que la question des déplacements sur le territoire rural d'OBC ne présente pas de solution unique, mais de multiples possibilités à combiner et à adapter.



Carte déchèterie

Depuis le 2 janvier 2023, les usagers des déchèteries de Sérént, Carentoir et Ruffiac accèdent à ces équipements sur présentation d'une **carte Déchets**. Ce nouveau mode d'accès aux déchèteries répond à plusieurs objectifs :

- Un accueil optimal et sécurisé avec un nombre régulé de véhicules circulant simultanément sur les déchèteries,
- Un accès réservé aux usagers du territoire,
- Des agents d'accueil disponibles pour l'amélioration du tri des déchets,
- Une optimisation de la facturation des apports professionnels.

A ce jour, aucune limite du nombre de passages par an n'est définie.

Une carte est délivrée par foyer (sur présentation d'un justificatif de domicile de - de 3 mois).

Les professionnels pourront bénéficier d'une carte par véhicule (sur justificatif d'assurance au nom de l'entreprise).

Des permanences ont eu lieu avant le 3 octobre en déchèterie. De nombreuses permanences ont été organisées sur le territoire dans les communes membres entre le 3 octobre et le 11 décembre 2022 (**la permanence pour BOHAL s'est tenue le 20 octobre**) puis au siège à Malestroit et au centre technique de la Gacilly du 8 décembre suivant le planning et ce jusqu'au 13 janvier.

Vous avez loupé le coche :

Le service Déchets reste à votre disposition au 02 97 75 01 02 ou dechets@oust-broceliande.bzh.

Des actions Jeunesse dynamiques

Le service Jeunesse est bien connu pour son accueil tout au long de l'année dans les centres de loisirs, mais il fait bien plus ! Découvrez ses actions à destination des jeunes.

Les équipes Jeunesse, proposent toute l'année, des activités variées. Découvrons l'étendue de leurs actions.

Formation BAFA

Chaque année, une formation BAFA immersive (8 jours et 7 nuits) est proposée par OBC, gratuitement pour les jeunes dès 16 ans habitant le territoire (dans la limite de 10 places) ;



Promeneur du Net

Claire, animatrice jeunesse, accompagne les 13-18 ans dans leurs pratiques sur Internet. Claire, notre Promeneur à OBC, est leur contact privilégié. Elle est là pour les écouter, les soutenir et les conseiller tout en garantissant leur anonymat. Tous les ans, une soirée « Net ou Pas Net » est organisée pour les jeunes, avec des temps de jeux et de sensibilisation à l'usage d'internet. Une soirée d'échanges et de débat est ensuite organisée pour les parents, afin de les aider dans l'accompagnement de leur enfant ;

Argent de poche

Pour découvrir l'environnement professionnel et répondre à l'envie d'indépendance des 16-18 ans, des opérations « Argent de poche » sont proposées tout au long de l'année. Les jeunes sont accompagnés d'un agent communautaire tout au long de leur mission de 3 heures 30 rémunérée 15 euros. Elles sont très variées : mise sous pli de cartes de transport scolaire, peinture de vestiaires sportifs, nettoyage de mobiliers urbains, couverture de livres de médiathèques.... N'hésitez pas à déposer votre dossier à tout moment de l'année ;

Opération bénévole au Pont du Rock : Le festival est un événement emblématique du territoire. OBC surfe sur son succès pour proposer aux 15-17 ans d'y être bénévole pendant 5 jours. Ils y découvrent à la fois le monde du bénévolat et les coulisses d'un événement de grande envergure. Pour les remercier de leur engagement, une entrée au festival est offerte. Cette action est conjointement portée par OBC et l'association Aux Arts Etc. Les jeunes bénévoles sont encadrés tout au long de leur mission par nos animateurs Jeunesse.

Terre de Jeux 2024

OBC a reçu ce label en 2021, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. L'ambition de ce label est de faire rayonner la dynamique des JO de Paris 2024. Pour OBC, l'objectif est d'amener un groupe de jeunes de moins de 18 ans à participer aux Jeux Paralympiques en tant que bénévoles. Une « junior association » est née, un reportage sur la « mémoire sportive du territoire » est en cours de réalisation, des manifestations sportives seront organisées...





**Syndicat Mixte
du Grand Bassin
de l'Oust**

En 2022 et comme chaque année, le **Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO)** s'est associé avec des partenaires lors de la **Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP 2022)** pour proposer un ensemble d'évènements d'information et de sensibilisation sur le territoire du Grand Bassin de l'Oust entre mars et juin 2022. Cette opération de mobilisation visait à promouvoir toutes les alternatives aux pesticides en agriculture, dans les espaces verts et au jardin, pour les collectivités comme pour les consommateurs.

Lors de cette dernière édition, la programmation s'est intitulée « **Les Rendez-Vous Nature de l'Oust** » pour s'ouvrir davantage sur d'autres thématiques. Aussi, nous souhaitons renouveler cette action en 2023 et que d'autres évènements et partenaires viennent s'ajouter à la programmation qui débutera en février pour se terminer en octobre.

Des initiatives non plus seulement sur le jardinage au naturel **mais aussi sur les thématiques de l'eau, des milieux aquatiques, de l'arbre, de la biodiversité et du développement durable** seront organisées sur notre territoire (manifestations, animations, conférences, stands, expo, ateliers, sorties...etc).

Nous souhaitons également accentuer certains temps forts comme la journée mondiale des zones humides le 2 février, la journée mondiale de l'arbre et de la forêt le 21 mars, la journée mondiale de l'eau le 22 mars, la journée mondiale de la Terre le 22 avril, la journée mondiale des poissons migrateurs le 21 mai, la journée mondiale de la biodiversité le 22 mai, la journée de l'environnement le 5 juin, la semaine européenne du développement durable en septembre.

Les rendez-vous Nature de l'Oust



ATELIERS

EXPOSITIONS

ANIMATIONS

TROCS AUX PLANTES

**Programme des
animations sur le
territoire de l'Oust
(mars à juin)**



Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust s'associe avec ses partenaires de la semaine pour les alternatives aux pesticides pour présenter un ensemble d'évènements organisés sur le territoire de l'Oust.

Ensemble, respectons l'eau pour protéger la vie !

www.grandbassinloust.fr



École Saint Gildas

En septembre, ce sont 117 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école Saint Gildas.

Voici une sélection d'événements vécus dans notre école et nos classes lors de ce premier semestre.



Une rentrée sportive sous le signe de l'entraide C'est sous le soleil de septembre que tous les enfants de l'école ont participé au jeu proposé par l'UGSEL 56 : Affiche tes J.O ! Petits et grands se sont relayés pour reconstituer des affiches de précédents jeux olympiques. La joyeuse matinée s'est clôturée par la Chanson de la rentrée.

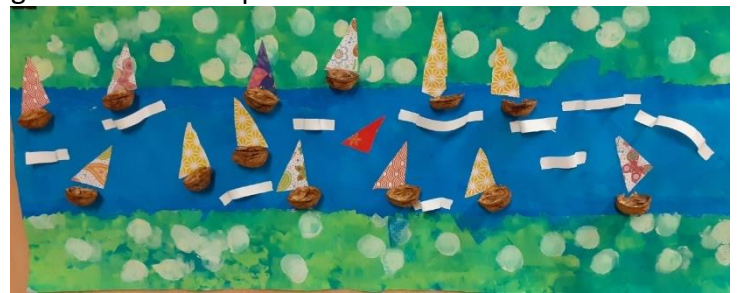


Hissez haut matelots!

Dans le cadre de la Route du rhum, les élèves de PS-MS ont suivi les aventures des navigateurs tout au long de la course. Il leur a été proposé de relever un défi : fabriquer un bateau avec des objets de récupération ! Les élèves se sont révélés très créatifs et motivés pour réaliser ce projet. Ils ont exposé avec fierté leurs bateaux dans le hall de la maternelle !
Découverte des ruches de Bohal



Les élèves de CM se sont rendus à la salle des associations pour l'extraction du miel des ruches bohalaises : l'occasion pour les élèves de se rendre compte du travail de l'apiculteur et des techniques de production de miel. Les enfants ont pu poser de nombreuses questions pour comprendre le fonctionnement de la ruche et la vie des abeilles. De manière très pratique, nous avons ensuite extrait le miel des plaques et nous les avons placées dans la centrifugeuse. Les enfants ont pu observer le précieux nectar couler et avoir le plaisir de le goûter immédiatement. Un moment riche, instructif et gourmand pour nos élèves !



Projet robots

Les élèves de CM1-CM2 ont pu bénéficier, pendant une période, d'un prêt de matériel. Des séances de sciences se sont donc organisées autour du robot « Thymio ». Ce petit appareil est adapté aux élèves de primaire et permet de découvrir la programmation. Les élèves ont donc manipulé les fonctionnalités de l'appareil et ses programmes pré-enregistrés. Ensuite, à partir d'un logiciel de programmation, ils ont tenté à notre tour de réaliser des instructions simples pour le faire avancer, tourner et reculer. Les enfants ont

beaucoup apprécié ces moments d'expérimentation par groupe avec les 5 robots à notre disposition, un bon moyen de susciter la motivation chez nos plus grands élèves.

Spectacle de Noël offert par l'Apel et la Mairie.

En attendant Noël, les enfants ont pu réaliser des petits bricolages et préparer les crèches dans les classes. Vendredi 17 décembre, ils ont pu assister à un conte fantastique de la troupe Abscurcus Compagny avec jongleries, cirque, magie et musique ! Le tout suivi de la traditionnelle distribution des cadeaux et des friandises de Noël. Un grand merci à l'Apel et la municipalité pour ce moment.



Projet Classe de neige



Du Dimanche 15 janvier au samedi 21 janvier 2023, les classes des CE2/CM1 et CM1/CM2 (50 élèves) découvriront le milieu montagnard en hiver à Sollières Sardières en Savoie.

Au programme : ski alpin, randonnée en raquettes avec un guide de montagne, découverte de l'écomusée d'Aussois, initiation au Yooner, visite d'une ferme

produisant du Beaufort...et de bons moments de vie en collectivité avec les copains et les copines.



Projet Arts avec Gwen Josso, artiste peintre, sera accueillie à l'école Saint-Gildas le 31 janvier puis le 3, 7, 9 et 10 février. Dans le cadre du projet sur le thème des Arts, une fresque sera réalisée sous le préau. Tous les élèves de la PS au CM2 vont collaborer avec Gwen Josso pour illuminer la cour de récréation de dessins aux couleurs vives.

Les croquis qui composeront l'œuvre seront effectués en première partie par les élèves puis l'artiste les utilisera pour les assembler. L'inauguration aura lieu le jour du défilé du carnaval. Une rencontre avec l'équipe enseignante le 13 décembre a permis de définir la mise en œuvre. Ce nouveau projet d'embellissement de l'établissement peut se concrétiser grâce au soutien de nos 2 associations dynamiques : l'APEL et l'OGEC.

D'autres projets pour les classes sont aussi reconduits cette année : rencontres sportives, sorties cinéma, journée du partage, journée des talents ...

Quelques dates à retenir :

- le Carnaval : samedi 18 mars 2023 dans le centre-bourg de Bohal.
- Exposition Trans'art samedi 25 mars à Malestroit.
- la kermesse : samedi 24 juin 2023 à la salle des fêtes

L'équipe enseignante vous souhaite une excellente année 2023 !

Inscription/Renseignements

Pour les inscriptions, découvrir l'école, n'hésitez pas à prendre contact par mail : eco56.stgi.bohal@enseignement-catholique.bzh ou au 02 97 75 02 90.

Blog de l'école: <https://stgildasbohal.toutemonecole.fr/>

Les associations de notre école : l'Apel et l'Ogec

L'APEL L'association des Parents d'élèves (APEL) de l'école Saint Gildas est une association composée de 13 membres pour cette année scolaire 2022-2023 présidée par Nathalie BURBAN. L'APEL mène des actions afin de financer les sorties scolaires et pédagogiques pour les élèves de l'école.

Depuis la rentrée, de nombreuses actions ont été proposées : une vente de gâteau, une vente de sapins de Noël, vente de chocolats, des boules de Noël personnalisées et une bourse aux vêtements, jouets et puériculture.

Une vente de plats à emporter est programmée en février et le carnaval en mars. Les communications seront faites via les enfants mais également via la page facebook de la mairie.

Le temps fort de l'année, pour petits et grands, reste la Kermesse au mois de Juin. Une grande fête conviviale qui permet à chacun de jouer sur les stands et de profiter pleinement du spectacle organisé par l'équipe enseignante et les élèves.

Grâce à ces actions, les élèves bénéficient de sortie cinéma, piscine, sorties, spectacle et cadeau pour Noël. En janvier 2023, comme tous les 3 ans, les élèves du CE2 au CM2 partent 1 semaine au ski. L'APEL finance à 50 % le voyage.

L'APEL tient à remercier les parents d'élèves, les bénévoles, la mairie, l'équipe pédagogique et tous les acteurs qui participent au bon déroulement et à la réussite des opérations menées. Un grand merci à tous !



Les membres de l'APEL vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

L'OGEC de son côté a en charge entre autres l'entretien et les investissements dans l'école. Elle a pour but d'offrir aux élèves une école accueillante en organisant des matinées petits travaux et entretiens (création d'un jardin, peintures, installation de bancs...).

Président : M Erwan Philippe ;

Vice-Président : M Freddy Gicquel ;

Secrétaire : M Benoît Collias ;
Trésorière : Mme Isabelle Tanguy-Chazelat ;

Vice-trésorière : Mme Sandra Josse ;
Membres : Mme Laurine Bentkowski, M. Ludovic Eon.



Groupe scolaire Paul Gauguin



5 rue des Ecoles - 56140 Malestroit TEL 02 97 75 20 48 OU
MAIL ecole.gauguin56@orange.fr à privilégier pour toute correspondance.
Pendant les vacances scolaires, le secrétariat du SIGSP reste votre interlocuteur
tel : 02 97 75 22 50 ou Mail secretariat.sigsp@orange.fr où Mme Le Toquin
répondra à vos questions.

L'école intercommunale Paul Gauguin compte 6 classes et 134 élèves dont 6 de BOHAL

Semaine festive à l'école en décembre

Lundi 12 décembre, a débuté une semaine riche en animation dans notre école. Retour en image sur ce spectacle endiablé animé par "Loulibop". Petits et grands ont chanté et dansé avec le duo de musiciens qui ont mis "le feu" dans la salle de motricité !



Mardi 13 décembre, c'est à la cantine que la fête a continué : les enfants ont passé un bon moment



avec les agents du SIGSP à l'occasion du repas de Noël. Danse, chant ont rythmé ce moment convivial.

Et vendredi 16 décembre, un cross "festif" au stade municipal a clôturé cette dernière journée d'école de l'année. Tous les enfants, chaussés de leurs baskets, accompagnés de leurs enseignants et de parents bénévoles ont fait des tours de terrain. Un

bon chocolat chaud, préparé par l'amicale, a récompensé et réchauffé les sportifs.



Visite de la caserne des pompiers de Malestroit

La classe de CE2/CM1 a été visiter la caserne des pompiers de Malestroit. Accueillis par le capitaine David PELLERIN et Joël GOURSAT, la caserne compte 48 sapeurs-pompiers. Cette visite s'inscrit à la suite d'une sensibilisation en classe aux risques et accidents ménagers ! Les élèves ont pu découvrir l'ensemble des pièces de la caserne et son fonctionnement : les vestiaires, la salle de musculation entre autres ainsi que la salle où les pompiers reçoivent les appels, le standard. Et bien sûr, ils attendaient tous avec impatience la visite de "la remise" autrement dit le garage où sont rangés les véhicules des pompiers. Durant la visite, les élèves ont pu échanger et poser toutes leurs questions.





2022 Enfin le retour des animations !

Le 10 juillet : Journée Sport !



La nouvelle édition des jeux inter-quartiers a permis aux Bohalais et Bohalaises de se retrouver au stade une fois encore pour faire valoir les couleurs de leurs quartiers. Les « Bleus », « Jaunes », « Rouges » et « Verts » se sont donc retrouvés sur de nouvelles épreuves concoctées par le Comité des fêtes. Nos amis « Les Blancs » de La Bohalle n'ont malheureusement pas réussi à se libérer cette année.



Après plusieurs jeux très disputés, ce sont une nouvelle fois « Les Jaunes » qui ont remporté la victoire. Merci aux participants venus nombreux qui nous ont permis d'animer cet après-midi sportif et convivial.

Merci également à Benoit C. pour le magnifique

trophée taillé dans la pierre représentant la commune de Bohal. (Trophée que l'on peut voir à la Mairie)

Le 15 octobre : Soirée Gourmande !

Elle était très attendue. Le Comité des fêtes l'a donc remise à la carte cette année !....

Fromage à volonté, pomme de terre & charcuterie ont permis de rassasier l'ensemble des convives et passer une agréable soirée.

Le 29 octobre : Soirée d'Halloween !

En collaboration avec plusieurs associations de Bohal, la Rando Halloween a été une nouvelle fois couronnée de succès. Les retours très positifs des randonneurs nous encouragent à poursuivre. Plusieurs demandes nous ont d'ailleurs été faites pour intégrer la bande de joyeux lurons !



A noter dans vos agendas la date du samedi 1er avril 2023 pour une soirée de remerciements aux bénévoles.

Le 18 décembre : Marché de Noël !

La 20ème édition du « Père Noël train'au marché », a eu lieu le 18 décembre 2020. Malheureusement la promenade matinale dans les villages Bohalais, n'a pas pu se faire cette année en raison des conditions climatiques. Le père Noël a donc retrouvé les exposants (une trentaine cette année) et les badauds sur le marché où il a pu déguster un excellent pot-au-feu.

Pendant l'après-midi, les plus gourmands ont pu déguster des crêpes et se réchauffer avec un bon verre de vin chaud.



Différents divertissements étaient également au programme et nous avons pu assister aux animations proposées par les « jongglargonateurs » de Pleucadeuc ainsi qu'à la prestation de la Chorale de Sérent « Sérentenchantez » qui s'est tenue dans l'église.



Un grand merci aux bénévoles qui ont accueillis et ravitaillés le Père Noël et sa troupe au cours de sa visite Bohalaise. Le Père Noël nous a promis de revenir l'année prochaine....

Merci à vous tous, la Municipalité, les Bénévoles, les Membres du Comité des fêtes pour toute l'aide que vous avez apportée au bon déroulement de toutes ces manifestations.

Le Comité des fêtes est heureux de vous inviter à partager le pot de l'amitié pour vous remercier, le vendredi 10 février à partir de 19h à la salle des associations.

Les dates à retenir pour 2023 pour le Comité des fêtes :

- Le 10 février : Assemblée Générale et Pot du Comité des fêtes pour remercier tous les bénévoles à la salle des associations
- Le 8 juillet : La Fête dans le bourg (animation en cours de réflexion)
- Le 14 octobre : Soirée raclette à la salle multifonctions
- Le 28 octobre : Rando Halloween
- Le 17 décembre : Marché de Noël

En vous rendant sur le site de la commune de BOHAL, vous pourrez visionner des photos des différentes manifestations

Le Comité des fêtes vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023 !

N'oubliez pas que pour vos fêtes de familles ou anniversaires (ou toutes autres occasions), il vous est possible de louer un chapiteau. Le comité des fêtes de BOHAL vous propose une structure de 60m² (12m X 5m). Pour les réservations, merci de contacter Frédéric Rouillé au 06 86 99 84 96.

Tarif de location du chapiteau :

- **100 €** pour particulier habitant la commune de Bohal
- **200 €** pour particulier ou association d'une autre commune

Pour tous renseignements ou autres informations, n'hésitez pas à contacter Bernard LE BRETON au 06 18 03 50 46 ou par mail : bernard.lebreton88@orange.fr

Composition du bureau du comité des fêtes :

- Président : Le Breton Bernard
- Vice-Président : Piquet Jérôme
- Secrétaire : Busson David
- Trésorier : Metayer Nicolas

Nouveauté :

Vous pouvez vous rendre sur le compte Facebook du Comité des Fêtes de Bohal et nous faire parvenir vos messages à l'adresse suivante : cdfbohal@gmail.com

Badminton

La saison continue pour As La Claie Badminton.

L'association prend son envol grâce au forum de Malestroit qui a cette fois été une réussite.

As La Claie c'est 45 joueurs venus taper le volant depuis le début de saison sur les salles de Bohal et Malestroit.

Notre entente avec nos amis de VolenPleuc porte l'effectif total à plus de 100 joueurs depuis septembre.



Il reste encore des places sur la salle de Bohal, donc n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre association de badminton loisir dès que possible.

Les entraînements auront désormais lieu :

- les lundis à partir de 19h30 à la salle de sport de Bohal.
- les mercredis à partir de 19h30 à Malestroit à la salle de la Daufresne.



- les jeudis à partir de 19h00 à la salle de sport de Pleucadeuc.

Nous vous invitons à venir découvrir notre sport, que vous soyez confirmé ou débutant, il est possible de se prendre très rapidement au jeu et de se faire plaisir quel que soit votre niveau.

Les joueurs ont à leur disposition 4 terrains à Bohal, 5 à Pleucadeuc, 7 à Malestroit et peuvent disputer des matchs en double ou en simple.

Le club met à disposition des raquettes et vous donne l'opportunité d'essayer pendant 2 séances avant de s'engager pour 20€ par an.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Des rencontres ludiques avec les associations voisines comme Sérent, St Abraham et Caden sont programmées régulièrement.

Nous avons également étendu notre rayon de rencontres avec les communes de Guer et Limerzel.

Des stages de perfectionnement sont aussi proposés une fois par mois à Pleucadeuc par le GES du Pays de Redon.

Nous remercions la municipalité pour l'accueil et le matériel mis à notre disposition.

Visitez notre page Facebook: <https://www.facebook.com/As.la.claie.badminton>

Contacts : aslaclai.e.bad@gmail.com ; Benoît JAGUT au 06 98 14 76 39 et Mickael RIGAUD au 06 73 37 83 92

« AMAP'OUST » : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

35 adhérents sont membres de l'Amap'Oust (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) Un choix de produits frais issus de l'agriculture biologique locale est proposé au fil des saisons. Chaque mardi de 18h15 à 19h, les Amapiens récupèrent leurs paniers à la salle des associations de Bohal. Dès que le froid arrive, l'AMAP permet de concocter de bonnes soupes de saison, un régal. Des produits diversifiés sont proposés. Les personnes souhaitant connaître le fonctionnement de l'association ont la possibilité d'essayer un panier découverte, il ne faut pas hésiter à contacter Jean Godin au 02.97.75.16.67 ou Muriel Desvaux au 02.97.70.04.71 ou 06 73 24 13 01.

Liste des producteurs : Agaribreizh (champignons) ; Ferme de Trévero ; Ferme des Ecotones ; Gosselin Marie Annick (miel) ; La Mie qui chante Pain (brioche) ; Levigneron Nans (Volailles, terrines, jus de

pomme, cidre, confiture...) ; Martin Laëtitia et Fabien Fromagerie de la Grée (fromages frais, affinés et à pâte pressée) ; Rescan Antoine (Panier de légumes). Yvain de la ferme "la Ville Frioul" fromages de chèvre, terrines de chevreaux et yaourts

Recette : Potage velouté carottes, patates douces (pour 6 personnes)

Ingrédients

carottes :	300g
patates douces :	600g
oignons :	2
bouillon de légumes :	600ml
curry :	1 c. à café rase
gingembre :	¼ de c. à café
huile d'olive :	1c. à soupe
lait de coco :	400ml
sel, poivre	
fines herbes fraîches :	persil, ciboulette

Technique

- 1- Éplucher tous les légumes.
- 2- Émincer les oignons et couper les carottes et les patates douces en gros cubes.
- 3- Faire revenir doucement les oignons dans l'huile d'olive puis ajouter les épices (curry, gingembre, sel) et bien remuer.
- 4- Ajouter le bouillon de légumes et les autres légumes. Faire cuire environ 30 minutes.
- 5- Mixer avec le lait de coco (le faire tiédir au préalable pour bien l'homogénéiser) et vérifier l'assaisonnement.
- 6- Servir en saupoudrant de piment d'Espelette et de fines herbes hachées.



ATOUSPORT

AtouSports propose aux enfants de 4 à 10 ans de l'Eveil et de l'Initiation sportive tous les jeudis soir de 16h30 à 19h.

Cette année, deux groupes d'enfants sont accueillis : Un premier groupe composé de 20 enfants âgés de 4 à 6 ans participe à l'Éveil Sportif qui a pour objectif d'améliorer les aptitudes physiques et développer l'habileté motrice (parcours de motricité, lancer, jeux collectifs...).

Un second groupe de 18 enfants âgés de 7 à 10 ans prend part à l'Initiation Sportive avec la découverte de plusieurs sports individuels ou collectifs (Badminton, course d'orientation, disc-golf, rugby, escrime, biathlon, tir à l'arc, handball...)

Pour rappel, AtouSports propose ces activités aux enfants à partir de la moyenne section jusqu'au CM2. Les inscriptions se réaliseront à partir du 1er juin 2023 pour l'année scolaire 2023-2024. Les enfants scolarisés à l'école St Gildas recevront un flyer dans leur cartable fin mai 2023.

Sportivement, François



Josse François
06 76 12 97 15
8 rue st gildas, 56140 Bohal
atousports.fjosse@gmail.com

Yoga



Des cours de yoga d'inspiration tibétaine sont proposés par Mme LONCLE à la salle des associations depuis septembre les lundis à 18h15 à 19h45. Les séances durent 1h30, par petits groupes permettant une pratique adaptée à chacun. 6 personnes sont inscrites aux cours dispensés depuis mi-septembre jusqu'à fin juin. Soit 11 à 12 cours par trimestre qui

suivent à peu près le rythme des vacances scolaires. Un cours d'essai est possible tout au long de l'année. Contact : Martine Loncle : 06.79.37.01.64
Email : cardron.martine@gmail.com

Chasse

La société de chasse a vu ses effectifs grossir avec l'arrivée de nouveaux chasseurs et s'en félicite. Elle vous informe que Pierrick LEMASLE est désormais piégeur

agréé dans le cadre de la lutte contre les ragondins. Si besoin, il est joignable au 07 88 40 70 35. La société de chasse vous souhaite une excellente année 2023.



Alliance sportive la claie section Football

Vous souhaitez jouer au football, arbitrer ou simplement prendre part à la vie de l'association ? L'AS La Claie vous accueille, vous êtes les bienvenus !

La saison 2022-2023 a démarré sur les chapeaux de roue pour l'AS la Claie ! Au-delà des bons résultats sportifs enregistrés pour nos deux équipes seniors et l'ensemble de nos équipes jeunes, deux moments forts ont rythmé la vie de notre association : la projection du huitième de finale de la Coupe du monde opposant l'Equipe de France et la Pologne le 04 décembre dernier où l'ensemble des licenciés était invités à venir vibrer avec les bleus et le goûter de Noël de l'école de foot réunissant une

centaine d'enfants et leurs parents le samedi 10 décembre dernier, après-midi au cours de laquelle nous avons procédé au tirage au sort de la grande tombola pour le plus grand plaisir des enfants ! Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe d'encadrants dynamiques, des coachs investis et de nombreux bénévoles toujours disponibles à nos côtés. Soyez tous remerciés pour votre investissement : le club grandit avec vous et avec vous, rien n'est impossible. Alors allez La Claie ! Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !



Vous souhaitez jouer au football, arbitrer ou simplement prendre part à la vie de l'association ? L'AS La Claie vous accueille, vous êtes les bienvenus ! vous pouvez nous contacter par mail sur la boîte aslaclai56140@gmail.com ou contacter Paul ISSERT par téléphone au 0687438970.

L'AS la Claie c'est :

- 46 licenciés seniors évoluant en district 1 et 3
- 18 licenciés évoluant de la catégorie U 14 à U17 au sein du groupement du Maquis (La Claie / La Sérentaise / Les Chevaliers de St Guyomard),
- 74 licenciés évoluant de la catégorie U6 à la catégorie U13 (en entente avec les Chevaliers de St Guyomard pour les U10/U11 et U12/U13),
- 16 dirigeants d'équipe, 20 membres du bureau, 1 entraîneur senior et un animateur sportif !

Adresse mail : aslaclai56140@gmail.com

Page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/aslaclai56140> - Site footeo : <http://as-laclai56140.footeo.com/>



AS la claie Basket

L'AS La Claie Basket continue sur sa lancée. 75 licenciés se donnent rdv toutes les semaines pour disputer leurs matchs pour le plus grand plaisir de leurs supporters. Ces derniers qui se font toujours aussi nombreux chaque week-end.

Nous ne présentons plus nos deux équipes seniors qui font salle comble tous les samedis. Nos équipes jeunes, quant à elles, promettent un avenir engageant pour le club, qui a recruté cette année Mathieu Gousset de l'association Sport56 pour assurer leurs entraînements.



Cette nouvelle saison a vu renaître une équipe loisirs féminines. Anciennes du club ou nouvelles sur la commune, elles se donnent rdv tous les jeudis soir pour partager ensemble leur passion dans la Bonne humeur et la convivialité. N'hésitez pas à les rejoindre, "plus on est de fous plus on rit !".

Qui dit nouvelle saison, dit « nouveau » !! Nous pouvons admirer dans notre salle de sport de Bohal un nouveau panneau



d'affichage des scores, qui ravit tous les adhérents !!

Mais ce n'est pas tout ! Nous pourrons profiter des nouveaux vestiaires de la salle de Saint-Marcel à compter du mois de janvier !!



Un grand merci aux mairies de Bohal et St Marcel. Et pour une toute première fois, le club de basket a sollicité l'association JAP MADAGASCAR afin de leur faire don de nos anciens maillots et ballons usagés ! Nous sommes fiers de voir les jeunes de MADAGASCAR courir aux couleurs de l'AS LA

CLAIE. Les couleurs de la claie que nous ne vous présentons plus, mais que vous pourrez admirer sur le terrain mais autour également. Grâce aux T- Shirts et vestes offertes par le club à tous ses licenciés. Un projet qui nous tient à cœur cette année, et qui n'aurait pas été possible sans tous nos sponsors. UN IMMENSE MERCI à MPS industrie, SAS structures en béton armé, Symrise et JOSSO électricité. Un début de saison qui continue de conforter notre engagement auprès de tous les licenciés. Un grand merci à tous pour votre investissement et votre bonne humeur.



À très vite. Sportivement et prenez soin de vous. Le bureau de l'AS LA CLAIE basket.



Associations d'échanges

2022
aura été
pour

l'association d'échanges,
une année de petite
reprise.

L'association d'échanges
de Bohal a continué de
promouvoir les
rencontres, à travers
l'organisation des soirées
et après midi « théâtre »
de notre troupe locale »

La Comédie bohalaïse » mais aussi par son implication dans la fête d'Halloween de Bohal.

Une sortie sur la presqu'île de Gâvres avait été organisée au mois de juin, journée éducative et récréative à laquelle 25 personnes avaient participé.



Nos projets pour 2023 : Bien sûr, l'organisation des soirées et après-midi théâtre à Bohal qui auront lieu, les samedis 18 et 25 février et le dimanche 19, voire 26 février, à la demande de la troupe.
Retenez vos dates !

Des projets de rencontres avec nos amis de La Bohalle, afin de faire fluctuer nos échanges et une belle sortie à l'arrivée de l'été.

Nous vous souhaitons une belle année 2023 riche en rencontres.



Nous vous souhaitons une très belle année 2023.

Théâtre

La comédie bohalaïse jouera pour cette année 2023 une comédie intitulée Archimède, arrêêête ! Pièce en 3 actes d'Olivier Tourancheau joué par 10 comédiens.



Pièce se déroulant au camping de « loulou » où un petit esprit malin s'est échappé. Une pièce déjantée et drôle

qui devrait vous faire passer un agréable moment.

Les représentations auront lieu les week-ends du 18-19 et du 25-26 février 2023 et le 18 mars à st guyomard.

Il nous reste à vous transmettre nos meilleurs vœux pour l'année 2023. Que cette année soit pour vous source de joie. **La Comédie BOHALAISE**

O.S.E. (Offre services d'entraide)

Notre réseau d'entraide rassemble cette année 58 familles. L'échange régulier de services se poursuit, dans le domaine du bricolage (réparation d'une tondeuse, d'une 2 CV), dans le jardinage (tonte d'une pelouse, passage du roto-fil, rangement de bois). Le prêt de matériel emporte aussi un certain succès (prêt de débroussailleuse, bétonnière, pompe à eau, tables et chaises...). Des dons sont également proposés (lit, lampadaire, un coq, des plantes, des légumes...). Des achats groupés sont proposés (opérations ramonage, enrobés de cour). L'armoire à livres remplit bien son rôle, on constate une bonne rotation des livres, avec des apports et des sorties réguliers.

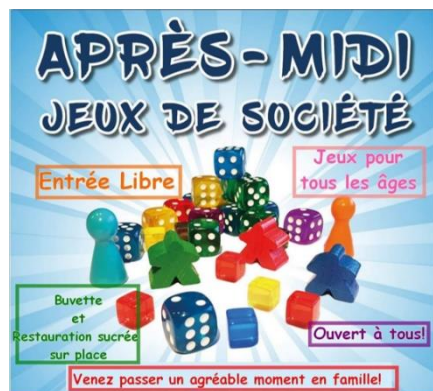
Deux opérations phares ce semestre :

Pour la deuxième année, nous avons fabriqué du jus de pommes. Grâce à 3 propriétaires qui nous ont ouvert leur verger, nous avons cueilli 385 kg de pommes. Ce qui nous a permis d'obtenir 283 litres d'un excellent jus de pommes, partagés entre les membres du réseau. Une bonne vingtaine de volontaires ont participé, d'une façon ou d'une autre (cueillette, pressage ou mise en bouteilles), à cette belle opération solidaire.

11 familles ont également bénéficié de la générosité d'adhérents qui ont donné plus de 16 m3 de bois de chauffage, cadeau hautement apprécié en cette période, Trois demi-journées ont été nécessaires pour charger et livrer ce bois mais les bénévoles se sont bien mobilisés.



En septembre, nous avons l'habitude de nous retrouver pour une journée de convivialité, appelée « Auberge Bretonne ». Cette année, le repas partagé a rassemblé 42 personnes. Différents jeux dans l'après-midi ont permis à tous de passer un très agréable moment de convivialité.



Tous les mardis, un après-midi « jeux » est proposé à tous les volontaires, de 14 h à 16 h 30, à la salle des associations. Biens sûr les personnes non adhérentes à O.S.E. sont également invitées à y participer. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Un après-midi jeux de société sera proposé le dimanche 22 janvier, à la salle multifonctions, de 14 h à 18 h. Cet après-midi est gratuit et ouvert à tous les Bohalais. Vous êtes donc cordialement invités.

Comme vous pouvez le constater, notre réseau est bien dynamique et semble bien remplir sa mission d'entraide et de solidarité. Nous souhaitons à chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2023.



Apollo Sports nature !

L'été étant chaque année assez calme au niveau des randos organisées, c'est à la rentrée que les vététistes et marcheurs ont repris les chemins des communes alentours ... Ainsi, Malansac, St Jacut, Péaule, Trédion, St Jean de Brevelay, St Servant (jamais évident avec la soirée raclette la veille !), Pluherlin, et même jusqu'au téléthon début décembre à Tréfléan pour les plus mordus et courageux, ont pu apercevoir les maillots Apollo !

Entre temps, les réunions se sont succédées pour préparer la Balade Halloween et il faut dire que l'imagination débordante de certains ne nous a pas effrayé et les gros moyens ont été mis en œuvre pour donner vie à un monde Apocalyptique du Futur (c'est notre côté pédagogique pour illustrer le changement climatique si on ne fait rien ! 😊). Notre Président virevoltant a d'ailleurs donné de sa personne !!

Et pour finir l'année sur une note festive mais sportive, une séance RPM (cours de vélo intensif indoor) a été organisée, suivie par une soirée au bowling !

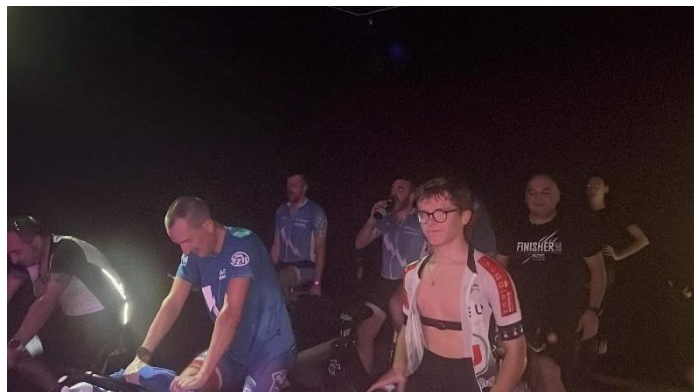


Photo salle de sport

Après probablement un premier nettoyage de début d'année pour ramasser les branches, nous serons ravis de partager un moment convivial avec vous.

Nous vous souhaitons une très belle année sportive 2023 sur les chemins bohalais.

Le bureau :

Président – MELLIER Arnaud

Trésorier - BALAIS Jacky

Secrétaire - MICHAUD Anthony

Secrétaire adjoint – RYO Axel

Email: apollovtt@gmail.com

Page Facebook

<https://fr-fr.facebook.com/ApolloSportNatureBOHAL/>



2 - LTM Transport :
Transport de meuble
02 52 59 11 11



21 - L2M ADEKMA LEVAGE :
Manutention
02 97 74 96 96



17 - GAIN Benoit
Travaux de couverture
06 27 26 93 71
02 97 73 21 45



10 - Pitou :
Traiteur, charcutier
06 87 58 15 43



3 - AR Toiture :
Couvreur professionnel
02 97 73 79 54



ABS agencement Bretagne sud - Aménagement
06 26 85 76 65



4 - Agricom :
Production végétales et animales
02 97 72 27 27



13 - Jolivet :
Menuiserie
02 97 22 56 69



5 - Terre des délices :
Traiteur, charcutier
02 97 72 29 67



14 - Amiem :
Suivi médical et prévention
02 97 47 41 04



6 - Le Luhern :
Travaux Publics
02 97 75 13 21



16 - Chasles
Plombier
06 27 15 81 12



9 - TSE:
Matériel agricole
02 97 75 15 95



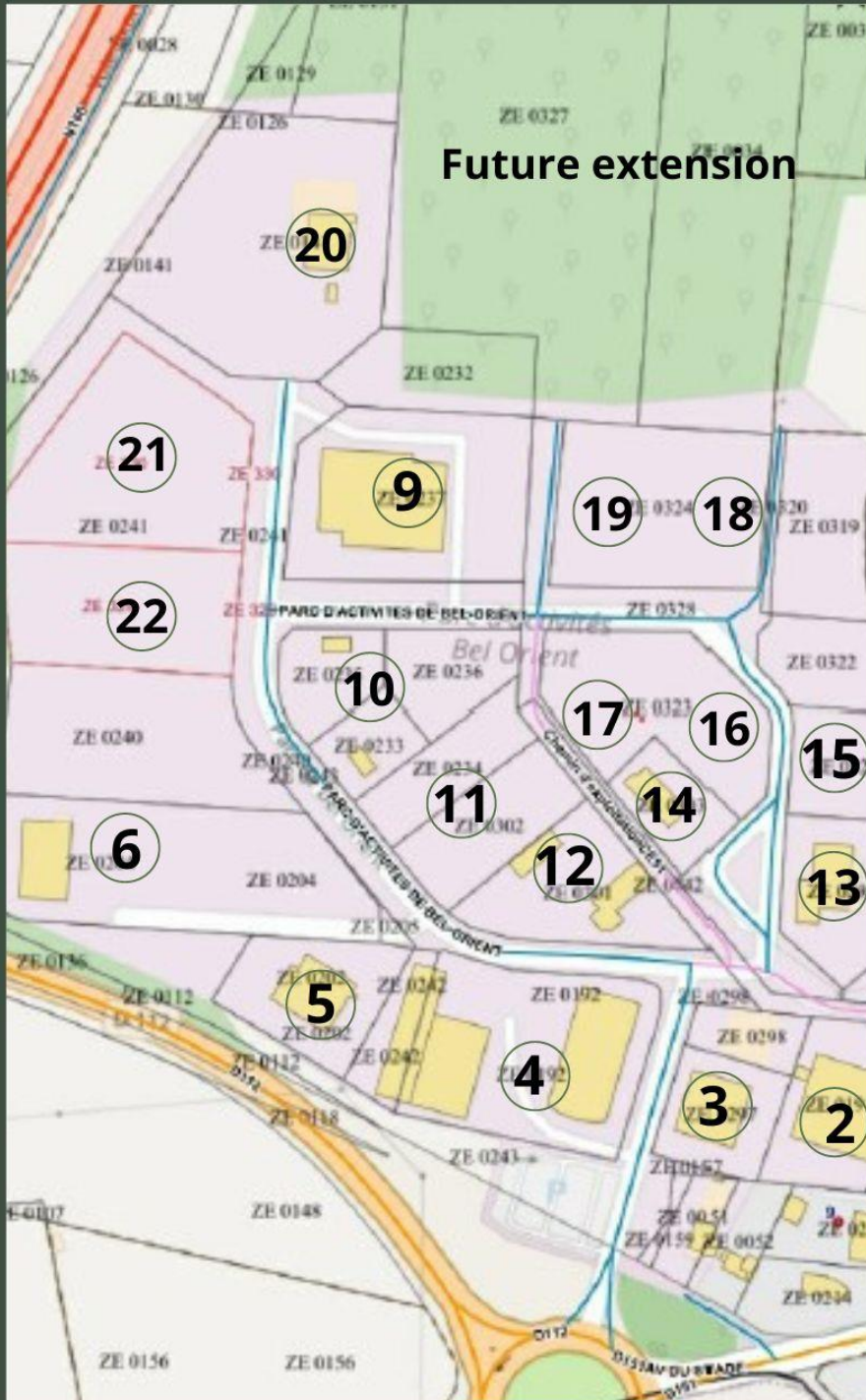
15 - Albert JOFFREY
Peintre
02 97 53 02 67

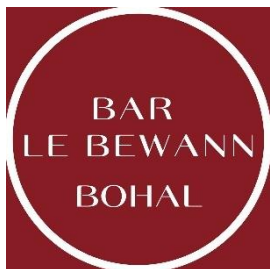


19 - LE FEUVRE Jonathan
Forage et géothermie



20 - Lithos
Construction et rénovation
Conception et fabrication
de mobilier sur mesure
02 97 75 76 92





Reprise du bar tabac

Le 8 novembre 2022 M. Olivier MALO a repris les rênes du bar tabac le Bewann. Il a en effet racheté le fonds de commerce de Monsieur Bernard JACOB.

Olivier MALO, originaire de Chartres, ne manquera pas de vous faire bon accueil dans son commerce.

Le Bewann vous accueille pour le tabac, jeux et bar du mardi au samedi de 7h30 à 13h00 et de 16h00 à 20h00 (21h00 le vendredi) et le dimanche matin de 8h30 à 13h00 (fermé le lundi). Tel 02.97.93.53.55.



Monsieur Bernard JACOB et monsieur Olivier MALO le 8 novembre 2022



SUIVRE L'actualité de la commune



Retrouvez nous sur facebook et instagram pour suivre l'actualité de la commune.

Abonnez-vous à
notre page



www.bohal.fr

[@mairiedebohal](https://www.facebook.com/mairiedebohal)

[@mairie.bohal](https://www.instagram.com/mairie.bohal)

Dates à retenir

Vendredi 13 janvier

Vœux du maire

Salle multifonctions

Dimanche 22 janvier

Après-midi jeux de société d'OSE

Salle multifonctions

Lundi 23 janvier de 16h à 18h

Opération zéro sapin

Parking salle des asso

Février

Vendredi 10 février

**Assemblée générale
du comité des fêtes**

Salle des associations

Samedis 18 et 25 février

Dimanches 19 et 26 février

Représentation théâtrale

Salle multifonctions

Mars

Courant mars

Repas à emporter de la chasse

Samedi 18 mars

Carnaval de l'école St Gildas

Vendredi 24 Mars à 19h00

**Animation biodiversité ruche et
atelier piège à frelon**

Salle des associations

Juin - juillet

Dimanche 12 juin

9ème Rando la Bohalaise



Pour retrouver l'agenda et notre actualité mis à jour, vous pouvez consulter le site internet et la page Facebook de la commune.

Samedi 25 juin

Kermesse de l'école St Gildas

Salle multifonctions

Vendredi 07 juillet

Pique – nique des jeunes CCAS

Dimanche 09 juillet

**La Fête dans le bourg (animation
en cours de réflexion)**